



Portail « Ouvert par défaut » pilote d'approvisionnement

Appel de propositions (AP) - Modification

Date: 9 août 2017

Numéro de la demande de soumissions: 24062-180072/B

Numéro de la modification: 002

Numéro de référence dans le SEAOG : PW-17-00788470

Date de clôture : Veuillez-vous reporter à l'avis d'appel de propositions sur le site Web achatsetventes.gc.ca.

Les détails concernant la présentation de la proposition sont inclus dans le présent appel de propositions.

Bureau émetteur :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place du Portage
11, rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Courriel : TPSGC.PAOUVERTPARDEFAUT-APOPENBYDEFAULT.PWGSC@TPSGC-PWGSC.GC.CA

La présente modification vise à modifier l'appel de propositions et à répondre aux questions reçues, comme suit :

1. À la page 6 de 44 de la version anglaise de l'appel de propositions, à l'article 2.5 :

SUPPRIMER : « \$75,000.000 »

INSÉRER : « \$75,000.00 »

2. À la page 10 de 43 de l'appel de propositions, à l'article 3.4 :

INSÉRER : « (d) Le prix total de la proposition sera calculé conformément à la ventilation des coûts de la proposition financière fournie à la section 6 de la pièce jointe 2, comme suit :

Prix total de la proposition = (total des prix fermes tout compris pour l'étape n° 1 + total des prix fermes tout compris pour l'étape n° 2 + total des prix fermes tout compris pour l'étape n° 3) »

3. À la page 13 de 43 de l'appel de propositions, à l'article 4.2.4 :

SUPPRIMER : « En cas d'égalité, le pointage coté numériquement en vertu des critères R1.1 sera utilisé pour départager les propositions à égalité. Si l'égalité persiste, les critères R1.2 puis les critères R1.5, dans cet ordre, seront utilisés pour départager les propositions toujours à égalité. Le nombre de propositions sélectionnées dans le bassin prioritaire des propositions pré-qualifiées qui seront invitées à passer à l'étape 2 ne peut en aucun cas dépasser 10. »

INSÉRER : « En cas d'égalité, le pointage coté numériquement en vertu des critères C1.1 sera utilisé pour départager les propositions à égalité, de la note la plus élevée à la note la plus basse. Si l'égalité persiste, les critères C1.2 puis les critères C1.5, dans cet ordre, seront utilisés pour départager les propositions toujours à égalité de la même façon que celle utilisée pour départager les propositions initialement à égalité en vertu des critères C1.1. Si l'égalité persiste, le prix total de la proposition sera utilisé pour départager les propositions toujours à égalité, du prix le plus bas au prix le plus élevé.

Si l'égalité persiste, le taux horaire de main-d'œuvre pondéré du soumissionnaire sera utilisé pour départager les propositions toujours à égalité, du taux horaire le plus bas au taux horaire le plus élevé.

Le taux horaire de main-d'œuvre pondéré sera calculé au moyen des renseignements fournis à la section 6 de la pièce jointe 2, comme suit :

Taux horaire pondéré = prix total de la proposition / (somme des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour l'étape 2 + somme des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour l'étape 3, somme des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour l'étape 1)

Exemple :

Scénario

Prix total de la proposition = 59 000 \$

Somme des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour l'étape 1 = 150 heures

Somme des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour l'étape 2 = 250 heures

Somme des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour l'étape 3 = 100 heures

Somme totale des heures de toutes les catégories de main-d'œuvre indiquées pour les étapes 1, 2 et 3 = 500 heures

Taux horaire pondéré = 59 000 \$ / 500 heures

Taux horaire pondéré = 118 \$ / heure

Le nombre de propositions sélectionnées dans le bassin prioritaire des propositions préqualifiées qui seront invitées à passer à l'étape 2 ne peut en aucun cas dépasser 10. »

4. À la page 14 de 43 de l'appel de propositions, à l'article 4.3.4 :

SUPPRIMER : « Dans le cas d'une égalité, la note à l'étape 1 combinée sera utilisée pour classer les propositions à égalité, de la note la plus élevée à la note la plus basse. Dans le cas d'une autre égalité, la note à l'étape 2 combinée sera utilisée, après quoi la proposition financière globale sera utilisée pour classer les propositions à égalité, de la note la plus élevée à la note la plus basse. »

INSÉRER : « En cas d'égalité, la note attribuée à l'étape 1 sera utilisée pour départager les propositions à égalité, de la note la plus élevée à la note la plus basse. Si l'égalité persiste, la note globale de l'étape 2 sera utilisée, ensuite, le prix total de la proposition sera utilisé pour départager les propositions toujours à égalité, du prix le plus bas au prix le plus élevé.

Si l'égalité persiste, le taux horaire de main-d'œuvre pondéré du soumissionnaire sera utilisé pour départager les propositions toujours à égalité, du taux horaire le plus bas au taux horaire le plus élevé.

Le taux horaire de main-d'œuvre pondéré sera calculé conformément à l'article 4.2.4 ci-dessus.

5. À la page 27 de 43 de l'appel de propositions, à la pièce jointe 1 — Questions et réponses :

INSÉRER :

Q6. Pouvez-vous définir ce que le terme « pré-commerciale » signifie pour le gouvernement du Canada?

R6. Pour le présent appel de propositions, le terme précommercial désigne « l'acquisition de services de recherche et de développement de nouvelles solutions novatrices avant que ces solutions ne soient offertes sur le marché ». Dans le cadre de ce processus d'approvisionnement, les soumissionnaires devront effectuer de la recherche et du développement afin de fournir des solutions plutôt que de simplement en adapter une existante déjà commercialisée. Étant donné que la solution sera obtenue à l'aide de la licence MIT, tout logiciel conçu pour ce programme pourrait être amélioré et commercialisé par le déposant ou tout autre individu.

Q7. L'État s'attend-il à ce que la solution soit développée à l'aide d'un code source ouvert, ou accepterait-il une solution fondée sur un logiciel commercial (COTS) existante qui respecte ces critères?

- R7. Le Canada exige que la solution fournie soit développée entièrement à l'aide d'un code source ouvert. En général, une solution fondée sur un logiciel commercial ne respecte pas cette exigence puisqu'elle nécessite dans la plupart des cas l'achat d'une licence commerciale pour exploiter le logiciel.
- Q8. En ce qui concerne l'article 4.6 de l'appel de propositions, l'État peut-il préciser ce qu'il entend par « code source ouvert » dans cette section?
- R8. Selon le SCT, un logiciel ouvert est un logiciel distribué conformément aux modalités d'une licence d'utilisation de logiciels ouverts et dont le code source est accessible au public, c'est-à-dire que n'importe qui peut le voir, l'exploiter, l'améliorer et le redistribuer librement. Le code source doit être mis à la disposition d'une personne ou d'un groupe sans restriction pour tous ces types d'accès et d'utilisation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la définition de l'initiative de sources ouvertes à l'adresse suivante (anglais seulement) : <https://opensource.org/osd>

- Q9. En ce qui concerne l'article 4.6 de l'appel de propositions, l'État peut-il retirer l'exigence de téléversement du code source? Si l'exigence ne peut être retirée, l'État peut-il expliquer la raison d'être de cette exigence, étant donné que certaines solutions ne permettent pas de partager le code source?
- R9. Conformément aux pratiques exemplaires en matière de développement à source ouverte, nous exigeons que la solution pour le présent appel de propositions soit transmise à Github afin d'appuyer les principes d'un gouvernement ouvert et de favoriser davantage l'innovation et la collaboration. Le code à la source du portail Ouvert.Canada.ca est depuis longtemps disponible sur Github et attire une communauté établie qui soutient efficacement l'élaboration et l'utilisation des outils actuellement employés.

Github est l'un des plus grands dépôts de codes sources de logiciels au monde et est utilisé par de nombreuses organisations des secteurs public et privé. Le Canada veut veiller à ce que la collectivité puisse visualiser et examiner les solutions. Le Canada veut également encourager la collaboration, les révisions, ainsi que le suivi des versions de la production des options d'intégration. Github offre cette fonction.

- Q10. Pouvez-vous apporter des précisions sur l'exigence relative au contenu canadien? Par exemple, si l'administration centrale (AC) et l'exploitation du soumissionnaire sont au Canada, mais que l'AC mondiale est en dehors du pays, le soumissionnaire peut-il faire une offre, étant donné qu'il a une AC au Canada?
- R10. Les exigences qui ont trait au contenu canadien sont expliquées plus en détail à l'article 5.1.2.1 de la partie 5 de l'appel de propositions. Le soumissionnaire doit être un fournisseur canadien, et un fournisseur canadien s'entend d'un fournisseur qui a un établissement au Canada. Le processus d'approvisionnement se limite également aux services canadiens, dont la définition se trouve au paragraphe 2 de la clause A3050T du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) : « Un service fourni par un individu établi au Canada est considéré comme un service canadien. » « Lorsqu'un besoin consiste en l'achat de seulement un service, lequel est fourni par plus d'un individu, le service sera considéré comme canadien si au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission pour le service est fourni par des individus établis au Canada. »

- Q11. L'État prévoit-il lancer un appel de propositions distinct pour se procurer des solutions fondées sur un logiciel commercial qui peuvent assurer la sécurité des solutions à code source ouvert, qu'il s'agisse de vulnérabilité, de l'intégrité du code source, du rendement ou de la surveillance pour ce type de portail ouvert, puisqu'il s'agira d'un centre de données auquel auront accès les Canadiens et Canadiennes?
- R11. Le Canada prend très au sérieux la sécurité numérique et a affecté des ressources internes considérables au soutien de l'intégrité et de la sécurité des sites Web du gouvernement, y compris Ouvert.Canada.ca. Il n'existe aucun plan immédiat selon lequel le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada doit publier un appel de propositions pour une solution commerciale en vue de renforcer les mesures de sécurité relatives aux Ouvert.Canada.ca.

Tous les autres termes and conditions demeurent inchangés.